

**FORMATION DE 2 ANS EN ALTERNANCE  
EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE**



## BTSA Aménagements Paysagers (BTSA AP)

### PUBLIC CONCERNÉ

être titulaires d'un BAC (général, technologique, ou professionnel), ou d'un autre diplôme de niveau 4.

Autres parcours\* (possible cycle en 1 an après échange avec le responsable de formation),

### PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

- Se positionner sur PARCOURSUP et retirer un dossier d'inscription auprès du CFA MFR BONNE
- Age : de 15 à 29 ans révolus.
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Inscriptions : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou attestation d'engagement de l'entreprise. *Sauf dérogation accordée dans les conditions fixées par l'article D. 6222-19 du Code du travail, le début de l'apprentissage au sein d'une entreprise doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début du cycle de l'organisme de formation auquel l'apprenti est inscrit.*

### ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Entreprise de création et d'entretien d'aménagements paysagers.
- Service Espaces Verts de ville ou de collectivité.
- Bureau d'études d'architectes paysagistes.

### OBJECTIFS

Ce BTSA forme les apprentis à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Concevoir, créer et aménager des espaces paysagers.
- Organiser le travail de l'équipe de jardiniers que vous encadrez, et gérer de façon rentable toutes ces activités.
- Analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements en vue de le mettre en valeur avec de nouvelles plantations.
- Réaliser des mesures topographiques et des plans d'aménagement.
- Etablir des devis intégrant des choix de plantations, de matériaux, des constructions paysagères.

Proposer un entretien adapté.

Planifier des travaux, gérer des équipes et surveiller l'avancement d'un chantier.

### Références

	2025 (11 apprentis)	2024 (11 apprentis)	2023 (6 apprentis)
Taux de réussite BTSA AP (sur un effectif de 6 candidats présentés à la session examen 2023)	100%	27%	83%
Insertion professionnelle( Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	72 %	81%	50%
Taux de poursuite d'étude	26%	19%	17%
Satisfaction globale Apprenant(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprenant(e)s)	NC	NC	98%
Taux de persévérance	83%	74%	NC
Valeur ajoutée de l'établissement ( Indice OPCO)	NC	NC	NC

### CODE DIPLOME

323 214 01

### CODE RNCP

RNCP38349

### CERTIFICATEUR

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

REFERENCE JO/BO 19/02/2023

### NIVEAU DE SORTIE

Diplôme reconnu par l'Etat de niveau 5 (Bac+2)

### DUREE DE LA FORMATION

1350 heures (sur 2 ans)

Formation en présentiel

### DUREE DU CONTRAT

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap)

### RYTHME DE L'ALTERANCE

20 semaines en CFA en 1ère année

20 semaines en CFA en 2ème année

### DATES DE LA FORMATION

1<sup>ère</sup> année du 01/09/2026 au 01/07/2027

2<sup>ème</sup> année du 01/09/2027 au 30/06/2028

### PUBLICS ACCUEILLIS

Tout public accepté, voir les prérequis

\*positionnement: Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_uai=0692436Y](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0692436Y)

Ouverture de la formation en septembre 2021

# FORMATION DE 2ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE



## CONTENU DE FORMATION du BTSA AP

Dénomination des Modules de formation (Blocs de compétences Générales)	
<b>M1</b>	<p>S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui</p> <p>C1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique</p> <p>C1.2 Se situer dans des questions de société</p> <p>C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société</p>
<b>M2</b>	<p>Construire son projet personnel et professionnel</p> <p>C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire</p> <p>C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel</p> <p>C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers ( EIL propre à la MFR de Bonne)</p> <p>C2.4 Conduire un projet</p>
<b>M3</b>	<p>Communiquer dans des situations et des contextes variés</p> <p>C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public</p> <p>C3.2 Communiquer en langue étrangère</p> <p>C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés</p>

	Dénomination des Modules de formation (Bloc de compétences et capacités professionnelles spécifiques du BTSA Aménagements paysagers)
<b>M4</b>	<p>Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager</p> <p>C4.1 Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers</p> <p>C4.2 Gérer des équipes au travail</p> <p>C4.3 Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations</p>
<b>M5</b>	<p>Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique</p> <p>C5.1 Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions</p> <p>C5.2 Conduire les opérations de mise en place de la végétation</p> <p>C5.3 Piloter les opérations de gestion de la végétation</p>
<b>M6</b>	<p>Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers</p> <p>C6.1 Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux</p> <p>C6.2 Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux</p> <p>C6.3 Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements</p>
<b>M7</b>	<p>Assurer la gestion technico-économique de chantiers</p> <p>C7.1 Déterminer le coût d'un projet dans son environnement</p> <p>C7.2 Assurer le suivi technico-économique d'un chantier</p> <p>C7.3 Gérer un aléa</p>
<b>M8</b>	<p>Elaborer un projet d'aménagement paysager</p> <p>C8.1 Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande</p> <p>C8.2 Concevoir un projet d'aménagement paysager</p> <p>C8.3 Présenter un projet d'aménagement paysager</p>

## METHODES MOBILISEES

- Formation en alternance.
- Pédagogie de l'alternance.
- Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec l'expériences en entreprise des apprenant(e)s et le métier préparé.
- Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret de suivi en entreprise dont l'utilisation est obligatoire.
- A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage, tuteurs.
- Pédagogie des MFR privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateau techniques), la mobilisation sur l'élaboration de projets une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'apprenant(e): Plan d'étude, auto-évaluation.



# FORMATION DE 2ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## EVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSIONS D'EXAMEN\*

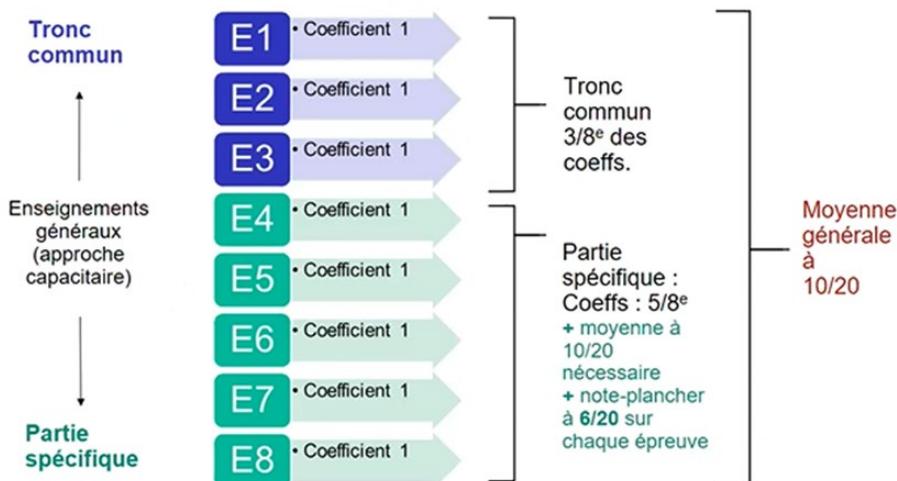


Epreuves	Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes	Modalités d'évaluation		
			Candidats en CCF (1)	Candidats hors CCF (2)	Candidats dans la modalité du BTSA semestrialisé (3)
E1	B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	EPT		ECCF
E2	B2	Construire son projet personnel et professionnel	ECCF	EPT	ECCF
E3	B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés	ECCF	EPT	ECCF
E4	B4	Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	ECCF	EPT	ECCF
E5	B5	Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	ECCF	EPT	ECCF
E6	B6	Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	ECCF	EPT	ECCF
E7	B7	Assurer la gestion technico-économique de chantiers	EPT		ECCF
E8	B8	Elaborer un projet d'aménagement paysager	EPT		ECCF

\* L'examen du brevet de technicien supérieur agricole comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences.

L'organisation des épreuves prend en compte les modalités particulières de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé selon diverses possibilités : CFA/MFR **BONNE modalité d'évaluation 1 ( ECCF + EP) uniquement.**

## Modalités de calcul des moyennes



\*Possibilités d'aménagements d'épreuves en fonction de la situation de handicap, après accord du ministère de l'agriculture

Conformément au règlement d'examen tous les blocs de compétence doivent être validés pour obtenir la totalité de la certification

## MODALITES D'EVALUATION

- Afin d'aider l'apprenant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre:
- Evaluation des acquis en centre de formation (QCM, devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves ...)
- Evaluation en entreprise (entretiens, visites)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de médiation, de bilan.

## APRES LA FORMATION

□ **Suites de parcours possibles/passerelles:**  
Le BTSA est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans les domaines tels que la conduite de projets et de chantiers, l'infographie paysagère ou encore en classe préparatoire scientifique ATS post BTSA pour intégrer une école d'ingénieur ou les écoles nationales supérieures de paysage afin d'obtenir le diplôme d'Etat de paysagiste. Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures privées. Spécialiser leur diplôme en intégrant un Certificat de spécialisation en 1 an, CS assistant du concepteur Paysagiste, Construction paysagère, arboriste élaguer.

□ **Débouchés professionnels:**  
Responsable de chantiers en entreprise paysagiste. Agent technique au sein d'une collectivité (service espaces verts...). Technico-commercial dans la filière horticole ou paysage. Responsable de structures paysagères sportives ou de loisirs... Technicien supérieur en bureau d'études.

# FORMATION DE 2ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE



## MODALITES FINANCIERES

- Aucun frais de formation pour l'apprenti(e) et/ou son représentant légal
- Le financement de celle-ci est prise en charge par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale, se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret).
- Les frais liés à la pension ou 1/2 pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti(e) ou son représentant légal.
- Coût moyen préconisé par France Compétences: 7000€

## REMUNERATION

L'apprenti(e) perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/>

Cette rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

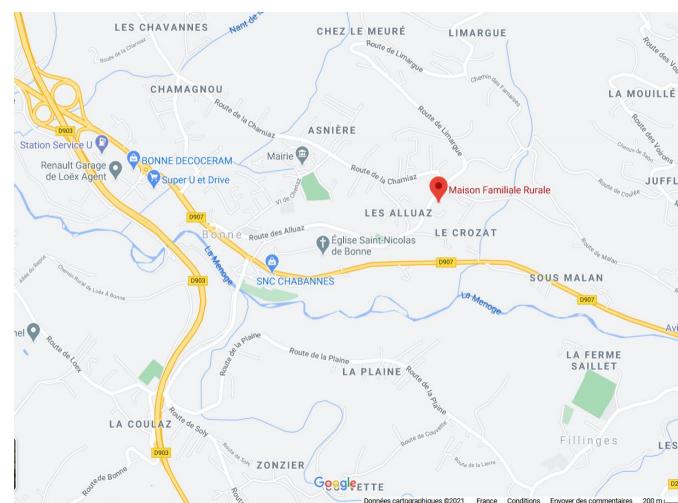
En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

## MATERIEL/EQUIPEMENT

- Salles de cours équipées de vidéo-projection, tableau numérique, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.
- Plateau technique: Laboratoire, Arboretum, Diverses machines de chantier

## ACCES PAR TRANSPORT

- Ligne de Bus <https://www.tac-mobilites.fr/itineraires-horaires/lignes/ligne-5>
- Gare SNCF d'Annemasse <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/87745497/Annemasse>
- Parking gratuit (véhicules légers)



1154 Route des Alluaz  
74380 BONNE  
① 04 50 39 20 06  
[mfr.bonne@mfr.asso.fr](mailto:mfr.bonne@mfr.asso.fr)  
<https://mfr-bonne.fr/>

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30

Coordonnées GPS  
46.169690  
6.334359

## HANDICAP

- Etablissement reconnu H+ (dispositif régional)
- Formation accessible aux personnes porteuses de handicaps. Contactez Notre référent H+ Mme Andréa LARMUSIAUX au 04 50 39 20 06 pour évoquer d'éventuelles spécificités et accompagnement personnalisé, si besoin.

Lien vers notre page H+



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## MOBILITE INTERNATIONALE

- Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant.

Contact:

Mme. Lucile CHESNOY Tél: 04 50 77 97 25



## LES + DE LA FORMATION

### Restauration et hébergement

Cuisine préparée sur place / Internat possible pour BTSA

### Métier

Certiphyto « décideur »

### Loisirs

Mur d'escalade

Foyer des jeunes

Table de ping-pong

Babyfoot

Terrain de sport

Activités/animations thématiques

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

Aurélien CERRONE

[aurelien.cerrone@mfr.asso.fr](mailto:aurelien.cerrone@mfr.asso.fr)

[mfr.bonne@mfr.asso.fr](mailto:mfr.bonne@mfr.asso.fr)